

## CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

Session extraordinaire

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 18 mars 2024, à 18h30**  
**à la Mairie de Castelculier**

**Ordre du jour :**

- Approbation compte-rendu du CM du 5 février 2024,
- Vote des taux d'imposition 2024,
- Subventions 2024 votées au budget primitif 2024,
- Versement d'une subvention de fonctionnement au CCAS de Castelculier – année 2024,
- Modification de la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune de Castelculier et l'association « Sucre d'orge »
- Convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23 000 € à l'association « Sucre d'orge » - Année 2024,
- Votes des budgets primitifs du budget principal et du budget annexe atelier relais 2024,
- SIVAC – Fiscalisation de la contribution 2024,
- Admission en non valeurs de produits irrécouvrables,
- Modification du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,
- Modification des horaires des agents du service technique,
- Modification de la période d'été du service technique,
- Plan de formation mutualisé,
- Questions diverses

Le Maire,



**Olivier GRIMA**